Image not found or type unknown

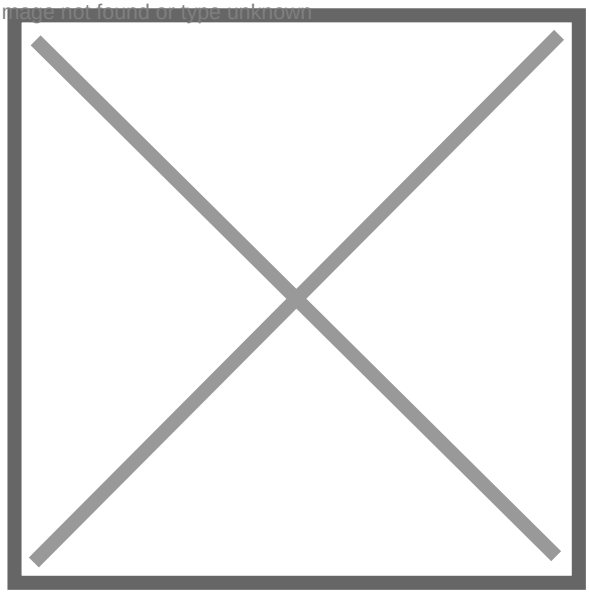

Aide contre une arnaque d'achat à la fnac

Par **Tsoas**, le **26/12/2009** à **23:01**

Bonjour,

J'ai acheté un EeePC à la Fnac jeudi dernier, à 250€. Le vendeur me disait que le produit **était neuf** malgré la boite ouverte (pour montre à un autre client la veille soit disant, et possédait les caractéristiques suivantes :

Proc. Intel Atom 1.3 Ghz, 1 Go de RAM et Disque dur 160 Go.
A l'ouverture du PC, je constate que le PC **n'est pas neuf**, **déjà utilisé**, et que les caractéristiques annoncé plus haut sont **complètement fausse** pour le processeur (Intel Celeron 900 Hz)!

De quoi plomber le morale d'une personne à l'ouverture des cadeaux de Noël. L'achat, c'est quand même passé à la Fnac, et le vendeur était un manageur (costard cravate). Ca me tue qu'il ose faire ça le jour d'un réveillon de Noël.

Je voudrais savoir donc, quel recours ai-je pour me faire rembourser, mis à part la loi de rétractation d'achat ?

Si ils refusent de me rembourser, que dois-je faire ?

Car c'est quand même une sacrée arnaque ... et forcement je n'ai aucune preuve des mensonges du vendeur.

Merci d'avance.

Par **jeetendra**, le **27/12/2009** à **09:55**

DGCCRF
Cité Administrative - BP 61011
1, Rue du Chanoine Collin
57036 METZ Cedex 01
Tél. 03 87 39 75 00

U.F.C.-Que Choisir Metz Union Fédérale Des Consommateurs
53 Place Mazelle, 57000 Metz
03 87 76 31 30?

Bonjour, vous leur ramener leur pc et qu'ils vous remboursent votre argent, s'ils vous font des complications contactez la Dgccrf, l'Association Ufc Que Choisir à Metz, ils vous aideront, bonne fete de fin d'année à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés